Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260707-DELIB2026_51-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2026/51

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt six, le sept juillet à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, TREMEL Mathieu, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, GUYON Gael, GOMAS Kevin, LE SAOUT Aurélie, M BRIGANT Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme LE PESSOT Laurence pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille
Mme PINEL Clarisse pouvoir à Mme AUGRE Morgane
Mme RAMAIN Blandine pouvoir à Mme GUYON Gael
Mme CRENN Nathalie pouvoir à LE SAOUT Aurélie

Secrétaire de séance : GOMAS Kevin

2026- 51- Adoption du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la commune

Rapporteur : Fabienne PHILIPPE

Le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) constitue le document cadre par lequel une collectivité territoriale détermine les objectifs culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux d'un établissement de lecture publique sur une période de plusieurs années.

Ce document stratégique a fait l'objet d'une réflexion de la commission culture et de la responsable de la médiathèque et permettra aux équipes de la médiathèque de disposer d'une feuille de route pour les prochaines années.

Deux axes principaux ont été dégagés :
- De la médiathèque 3ème lieu au tiers lieu culturel
- Une médiathèque engagée, verte, citoyenne et inclusive.

La validation du PCSES est, par ailleurs, obligatoire pour bénéficier des financements de

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260707-DELIB2026_51-DE

soutien au projet de construction de la médiathèque.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le PCSES joint en annexe et à autoriser le maire à prendre les mesures nécessaires à son exécution.

Vu l'avis de la commission culture en date 10 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- **APPROUVE le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la commune de PLOUISY annexé à la présente délibération,**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la commune de PLOUISY.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUISY
(Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS